



Direction des services techniques  
et de l'aménagement  
Services techniques  
Tél. 03 20 66 58 27  
Fax : 03 20 66 58 30

190502/BC/AB

**ARRETE N° ARR/2019/ST/168**

Nous, Maire de la Ville de HEM,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété  
par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures  
nécessaires pour assurer la sécurité du public,  
Considérant que pour permettre la circulation des véhicules TRANSPORT  
VERCAIGNE MONDIAL RELAY à Hem, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles  
pour réglementer ce secteur.

**ARRETONS**

**ARTICLE 1** : Le 30 mai 2019, l'entreprise TRANSPORT VERCAIGNE MONDIAL  
RELAY sera autorisé à circuler sur la commune de HEM à l'occasion d'OXYG'HEM.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de  
la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le  
Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne,  
de l'application du présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat  
Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille,  
au Centre de Secours de Roubaix, à ILEO, à la Sté Esterra et à l'entreprise  
TRANSPORT VERCAIGNE – avenue Antoine Pinay – 59510 HEM.

Fait à HEM, le - 4 MAI 2019



**Pour le Maire de Hem et par délégation,  
l'Adjointe à la Qualité de la Ville  
et à la Proximité**

**Safia OULMI**